



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Le 23 août 2017
Pour diffusion immédiate

Vélo assistance électrique

Mont-Saint-Hilaire participe au projet pilote de Vélo-Transit

(Mont-Saint-Hilaire) – Du 21 septembre au 20 novembre prochain, jusqu'à 24 Hilairemontais pourront participer au projet pilote Vélo-Transit. L'objectif est d'évaluer l'usage de vélos à assistance électrique (VAÉ) pour les déplacements à la gare de train. La participation de la ville de Mont-Saint-Hilaire est unique puisqu'elle est dédiée au volet « complémentarité au transport en commun ». Les neuf autres organisations et municipalités participantes dans la région métropolitaine permettront l'analyse des déplacements vers les lieux de travail. Mont-Saint-Hilaire accueille donc le seul volet du projet pilote qui est ouvert à l'ensemble de la population. Les Hilairemontais intéressés ont jusqu'au 5 septembre pour s'inscrire sur le site velotransit.ca.

Mis en œuvre par la firme Groupe Alliance de Carignan (Vélo-Transit), ce projet-pilote est coordonné par Équiterre qui en assurera, notamment, l'évaluation. Le maire Yves Corriveau souligne « qu'il s'agit d'un projet qui s'inscrit parfaitement avec notre orientation vers le développement durable et la mise en valeur du transport actif. Nous pourrions évaluer l'état actuel du potentiel de cette idée. Pour nous, il est essentiel de demeurer proactifs. Cette initiative nous offre des outils forts intéressants afin de pouvoir avancer comme Ville de nature! » De fait, l'analyse de l'utilisation des VAÉ s'inscrit dans une approche globale. Elle servira à mesurer les impacts de l'utilisation du vélo électrique pour les usagers du train devant se rendre à la gare avec un moyen de transport.

Deux types de vélos seront mis à la disposition des participants. Il y aura le modèle « Travailleur », doté d'un moteur-roue et offrant une aide pouvant aller jusqu'à 100 % selon la forme de l'utilisateur. Il sera accompagné du modèle « Travailleur-actif » muni d'un moteur-pédalier qui permettra une aide partielle au cycliste. Trois exemplaires de chacun des modèles seront disponibles. Il y aura donc de quatre à six participants qui pourront bénéficier des vélos, et ce, pour une période de 2 semaines. Ensuite, quatre à six autres prendront la relève. Ainsi de suite pendant quatre semaines pour un total possible de 20 à 24 citoyens qui auront pu prendre part au projet pilote.

COMMUNIQUÉ

Ceux-ci devront remplir un court questionnaire/sondage au début et à la fin de leur essai. De même, ils seront invités à participer à une discussion collective (focus group) afin d'échanger sur leur expérience. À noter que chacun d'eux devra déboursier 25 \$ pour couvrir les frais d'assurance.

Afin de faciliter la gestion des vélos à la gare, entre les déplacements des usagers, la Ville y aménagera un site sécurisé pour y ranger les vélos au cours de la journée.

Au terme de cette expérience, un comité, coordonné par Équiterre, et auquel participera la ville de Mont-Saint-Hilaire, déposera un rapport d'analyse et des recommandations aux acteurs concernés.



De gauche à droite : M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire et M. Jean-Marc Blais, représentant de Vélo-Transit

- 30 -

Source et informations

Services aux citoyens et communications

p.tadros@villemsh.ca